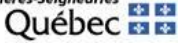


INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 21 octobre 2021</p>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
<p>N° de la résolution ou annotation</p> <p>Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries <b>Québec</b> </p> <p>CÉ 21-22 / 01</p>	<p>Les trois premières capsules sur la formation obligatoire des membres d'un conseil d'établissement ont été présentées avant la séance, soit à 18h10.</p> <p><b>PROVINCE DE QUÉBEC</b> <b>ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE L'ENVOL</b></p> <p>Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 21 octobre 2021 à 18 h 30 avec l'application TEAMS.</p> <p><b>ÉTAIENT PRÉSENTES</b></p> <p>Bourret Joanie, parent Derhem-Gosselin Tamima, parent Ducharme Tanya, parent Duchesneau, Pierre-Luc, parent Landry, Martin parent Leclerc Karine, parent Chalifour Guylaine, enseignante Ducas Annie, enseignante Leblanc Chantal, éducatrice en service de garde classe principale Rancourt Catherine, représentante du personnel professionnel Vallée Caroline, représentante du personnel de soutien</p> <p><b>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</b></p> <p>Renée Claude Bouchard, directrice</p> <p style="text-align: right;"><i>Jessica Bédard agit en qualité de secrétaire de la séance</i></p> <p><b>1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM</b></p> <p>M<sup>me</sup> Renée Claude Bouchard, directrice, souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum requis par la loi est atteint.</p> <p><b>1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 21 OCTOBRE 2021</b></p> <p>Il est proposé par M. Martin Landry et résolu que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 21 octobre 2021</p>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
<p>N° de la résolution ou annotation CÉ 21-22 / 02</p> <p>CÉ 21-22 / 03</p> <p>CÉ 21-22 / 04</p> <p>CÉ 21-22 / 05</p>	<p><b>1.3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JUIN 2021</b></p> <p>Il est proposé par M<sup>me</sup> Guylaine Chalifour et résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>1.4 RAPPEL DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS DU CÉ (LIP, ART.74 À 95)</b></p> <p>Mme Bouchard réfère les membres aux articles 74 à 95 de la loi sur l'instruction publique. Elle mentionne également que le plan d'engagement vers la réussite scolaire, qui se termine en 2023, est disponible sur le site du Centre de services.</p> <p><b>1.5 QUESTION DU PUBLIC</b></p> <p>Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.</p> <p><b>1.6 FORMULAIRES : DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS ET AUTORISATION DE TRANSMISSION D'INFORMATIONS</b></p> <p>M<sup>me</sup> Bouchard invite les membres à signer le formulaire. Ce dernier peut ensuite être acheminé au secrétariat par courriel ou via le sac de leur enfant.</p> <p><b>DÉCISIONS / CONSULTATIONS</b></p> <p><b>1.7 ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET SUBSTITUT À LA PRÉSIDENTE DU CÉ (ART.56)</b></p> <p>Mme Joanie Bourret propose Mme Tanya Ducharme à la présidence et celle-ci accepte. Quant au substitut, Mme Tamima Derhem-Gosselin accepte le mandat. Mme Bouchard émet ses félicitations aux deux dames.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>1.8 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2021-2022 (art.67)</b></p> <p>Le document a été envoyé par courriel avant la tenue de la séance pour une lecture individuelle. Mme Tanya Ducharme propose qu'un courriel soit envoyé aux membres pour des approbations ponctuelles comme dans le passé.</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 21 octobre 2021</p>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
N° de la résolution ou annotation	<p>Mme Guylaine Chalifour demande l'envoi des prochains ordres du jour au moins 3 jours avant le rencontre du CÉ.</p> <p>Enfin, M. Martin Landry suggère l'envoi des prochains documents par courriel et non joints dans la convocation électronique.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>1.9 CALENDRIER ET PLANIFICATION DES RENCONTRES DU CÉ (ART.67)</b></p> <p>Le calendrier des rencontres est présenté. Mme Bouchard explique que la séance du 7 octobre 2021 a été reportée faute de budget à présenter. M. Martin Landry propose l'adoption du calendrier.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>1.10 NOMINATION DE MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ</b></p> <p>Mme Joanie Bourret est nommée à l'unanimité.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>1.11 SORTIES, ACTIVITÉS ET AUTRES</b></p> <p>Mme Bouchard présente un tableau des activités suggérées pour l'année avec le coût par élève. M. Martin Landry propose une colonne affichant le coût total par activité. Les activités de Noël, présentées en trois plans, sont longuement discutées, mais rien n'est décidé, car la confirmation des transporteurs et du Centre de services scolaires ne sont pas reçues.</p> <p>Il est aussi confirmé par Mme Bouchard que les enseignants ont reçu leur budget classe respectif et que les achats, tel que les matières premières pour les cours de cuisine et toutes activités reliées au programme, peuvent être faits avec ces sommes versées à chaque groupe.</p> <p>Il est proposé par Mme Tanya Ducharme et résolu que le calendrier des sorties soit adopté tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
CÉ 21-22 / 06	
CÉ 21-22 / 07	
CÉ 21-22 / 08	

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 21 octobre 2021</p>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
N° de la résolution ou annotation	
CÉ 21-22 / 09	<p><b>1.12 NORMES ET MODALITÉS</b></p> <p>Le document a été envoyé aux membres pour une lecture individuelle. Il est mentionné que cette année seulement deux bulletins seront rédigés, mais que toutes les compétences seront évaluées à ces deux moments.</p> <p>Il est proposé par Mme Karine Leclerc et résolu que ces normes soient adoptées.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
CÉ 21-22 / 10	<p><b>1.13 ACTIVITÉ INTER-ÉCOLE</b></p> <p>Des pourparlers sont en cours pour des activités inter-école avec Joseph-Paquin. Mme Bouchard sera en mesure de donner plus d'informations lors de la prochaine rencontre.</p>
CÉ 21-22 / 11	<p><b>1.14 FRAIS SERVICES DE SURVEILLANCE AU SECONDAIRE</b></p> <p>Pendant deux semaines, soit du 27 septembre au 8 octobre 2021, les heures de fréquentation ont été réduites faute de personnel. Il est demandé aux membres, par souci de transparence, si la tarification de 20\$ par jour doit être maintenue malgré la réduction de service. Mme Derhem-Gosselin propose que le tarif soit conservé pour ces deux semaines comme il ne couvre pas les frais encourus afin d'offrir les services nécessaires.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
CÉ 21-22 / 12	<p><b>1.15 BIBLIOTHÈQUE</b></p> <p>Les membres suggèrent que les parents soient sollicités pour faire du bénévolat à la bibliothèque, comme pour couvrir les livres. Mme Tanya Ducharme, Mme Karine Leclerc et Mme Joanie Bourret se proposent. Un courriel à l'organisme de participation des parents (OPP) est aussi discuté.</p>
CÉ 21-22 / 13	<p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>1.16 SÉCURITÉ ROUTIÈRE</b></p> <p>Il est nommé que la problématique de la sécurité lors de la période du transport a été soulevé lors de l'assemblée générale. Mme Derhem-Gosselin présente un document complet qu'elle a bâti sur la sécurité routière autour de l'école.</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 21 octobre 2021</p>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
<p>N° de la résolution ou annotation</p> <p>CÉ 21-22 / 14</p> <p>CÉ 21-22 / 15</p>	<p>Un petit groupe formé de certains membres se penchera sur la question et arrivera avec des propositions à l'ensemble du Conseil d'établissement. Il est aussi suggéré que la sécurité routière soit un point récurrent lors des prochaines séances.</p> <p><b>1.17 DONS</b></p> <p>La lecture de l'article 94 sur la loi de l'instruction publique (LIP) est faite par Mme Bouchard. Il est discuté que la Fondation REVHI est rattachée seulement à l'école de l'Envol, donc aucune autorisation du CÉ est nécessaire. La sollicitation d'un don de 500\$ (groupe 205) au Club Kiwanis de Québec est approuvée par les membres.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>1.18 BUDGET</b></p> <p>Mme Bouchard présente le budget déficitaire estimé. Elle soulève la bonification du plan d'effectif cette année. Il est proposé par Mme Derhem-Gosselin que le budget soit adopté provisoirement sous réserve de consultation du CPE. Mme Chantal Leblanc adopte le budget tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>INFORMATIONS</b></p> <p><b>1.19 DE LA PRÉSIDENTE</b></p> <p>Mme Bouchard, en l'absence de Mme Tanya Ducharme qui a dû quitter plus tôt, remercie les membres de leur implication.</p> <p><b>1.20 DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSS DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES</b></p> <p>Mme Tanya Ducharme ayant quitté, les membres passent au point suivant.</p> <p><b>1.21 DU REPRÉSENTANT DU SERVICE DE GARDE</b></p> <p>Mme Chantal Leblanc, nouvelle arrivée à l'école soulève la grande entraide présente au sein du personnel en cette période de pénurie</p>

